



AIDE - MEMOIRE

L'administration communale de la Ville de Luxembourg organisera une

formation d'animateur B

dans le domaine des activités de loisirs « Aktioun Bambëschesch » (enfants du cycle 1.2 – 4.2)

Contenu de la formation:

Formation d'une durée de 150 heures composée de cours théoriques et de plusieurs stages pratiques.

La formation comprendra:

- un weekend de prise de contact (du 14 au 15 décembre 2024, **nuitée obligatoire incl.**)
- un stage pratique pendant l'Aktioun Bambëschesch Noël (du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025)
- un stage théorique d'une demi-journée (samedi) au CAPEL (date sera communiquer dans les meilleures délais)
- **un weekend de stage théorique à choisir par le candidat lui-même parmi l'offre du SNJ**
- 4 jours préparatoires pendant la semaine précédant l'Aktioun Bambëschesch en été (du 15 au 18 juillet 2025)
- ainsi qu'un stage pratique pendant l'Aktioun Bambëschesch en été (du 21 juillet au 14 août 2025).

Les stages pratiques ainsi que les jours préparatoires de l'Aktioun Bambëschesch été, seront rémunérés.

Votre profil:

- avoir le statut de l'étudiant
- avoir une très bonne maîtrise de la langue luxembourgeoise et disposer de connaissances de base en français et allemand
- une expérience pratique dans le domaine enfance est un atout
- être âgé(e) de 18 ans au plus tard le 1^{er} juillet 2025

Conditions spécifiques et pièces à joindre:

La candidature doit obligatoirement être accompagnée des pièces suivantes:

- lettre de motivation avec la référence suivante: **forma-etud/capel**;
- curriculum vitae;
- certificat d'inscription auprès d'une école/université (certificat 2023-2024) avec l'obligation de fournir le certificat d'inscription pour 2024-2025 dès possible ;
- pour les candidats âgés ≥ 18 ans : extrait récent du casier judiciaire (bulletin no 3 ainsi que le bulletin spécial « protection des mineurs – bulletin N°5 ») Cité judiciaire, plateau du St. Esprit, Bâtiment BC);
- Relevé d'identité bancaire (RIB). Téléchargeable sur votre compte net de votre banque ou à demander à votre gestionnaire de la banque. **Le compte bancaire doit être à votre nom.**

- copie de la carte d'identité;
- photo récente.

Le dossier de candidature, muni de toutes les pièces requises, est à adresser au Collège des bourgmestre et échevins L-2090 Luxembourg pour le **10 octobre 2024** au plus tard.

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'indiquer le **numéro de téléphone** et l'**adresse e-mail** par lesquels ils/elles pourront être contacté(e)s.

Rémunération:

Comme suite à la décision du conseil communal du 19 avril 2010, les tarifs applicables aux étudiants de la Ville de Luxembourg sont les suivants :

- étudiant sans formation d'aide-animateur: **80 % du salaire social minimum non-qualifié**

Le secrétariat du CAPEL du Service Service Foyers scolaires (tél.: 4796-2442 ou -2967, email: capel@vdl.lu), se tient à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.